

Commune 71520 SAINT PIERRE LE VIEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2022

Régulièrement convoqué le 15 juin 2022, le conseil municipal s'est réuni le 20 juin 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Cédric GRANDPERRET.

Présents : Michèle DORIN, Jean-François SANVERT, Julie JUGNET, Alain BAMET Antoine BELICARD, Jean-Charles CLAUDEL jusqu'à 21h15, Joëlle DAILLY, Vincent JACQUET, Sébastien PRADES.

Absent et excusé :

Mme Michèle DORIN est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion en date du 16 mai 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- **Modification nom de l'acheteur Parcelle 4 :** initialement l'achat de la parcelle était au nom du fils Serviolle Baptiste et finalement c'est son père Serviolle José qui va l'acquérir. Le conseil accepte le changement d'acheteur à l'unanimité.
- **Contrat « Votre bureau » pour le photocopieur de l'école maternelle :** Un contrat moins onéreux que le précédent est négocié avec l'entreprise Votre bureau. En fonction de la consommation moyenne, la location mensuelle est négociée à 66€ HT au lieu de 104 € et l'ouverture de dossier est négociée à 145€ HT au lieu de 290€. Le contrat devra être rédigé au nom du SIVOS.
- **Coupe de foins 2022 :** La coupe est attribuée à Mr Prades pour le montant de 311€.
- **Publications actes (délib, arrêtés) :** L'AMF demande une délibération pour indiquer sous quelle forme nous souhaitons que les délibérations soient publiées (forme papier ou dématérialisé). L'établissement d'une signature électronique est indispensable. Il sera possible de changer de système quand nous le souhaiterons. Après délibération, le conseil décide de poursuivre avec la forme papier à l'unanimité.
- **Renouvellement contrat NJ Tech (maintenance pompes à chaleur) :**
Une offre à 891,58HT sans la chaudière est proposée par EGA et alors que le contrat NJT était à 1111 € tout compris et l'entretien de la chaudière est de 230€. Vincent Jacquet demande des précisions à EGA. Nous solliciterons les plombiers locaux pour l'entretien de la chaudière. Les offres doivent être demandées courant octobre 2022. Vincent Jacquet s'en charge.

- **Subventions communales :**

- Bibliothèque : 380 €.
- Sapeurs-Pompiers Matour : 380 €
- Ecole maternelle Saint Pierre le Vieux : 100 €
- Ecole primaire de Saint Pierre : 100 €
- Clique de Matour : 100 €
- Restaurants du Cœur : 100 €
- Ecole de Musique : 715 €

Les décisions concernant les éventuelles subventions aux associations seront décidées dans un conseil à venir en fonction des demandes déposées. Le conseil souhaite que les demandes lui parviennent avant fin février. L'ensemble des membres présents vote les subventions ci-dessus à l'unanimité.

- **Publication marché maîtrise d'œuvre :** La publication a été publiée. Nous attendons le retour des offres avant le 25 juillet. Le conseil remercie le travail effectué par Estelle Venet et Jean-Charles Claudel pour la préparation du dossier.

- **Questions diverses**

- ✓ Congé d'été :
 - Anne-Sophie Neto du jeudi 4 au 26 août inclus. Reprise le 29 août.
 - Christophe Rotival du 8 au 21 août. Reprise le 22 Août.
 - Anne-marie Lacourtablaise du 3 au 21 août et reprise le 22 août.
 - Jocelyne Fayard : du 8 au 26 août.
- ✓ Aménagement Vidéo SDF : après discussion le conseil décide de demander l'avis d'un professionnel avant de décider d'un équipement. Le vidéo projecteur donné par la famille Freire pourrait servir pour des séances de cinéma en plein air.
- ✓ Vidéo projecteur et imprimante de l'école primaire : des réparations seront effectuées au cours de l'été.
- ✓ Dépôts sauvages : Un mail a été envoyé à tous et un article sera inséré dans la prochaine gazette.
- ✓ Carte adressage : Le conseil valide la dernière version de la carte avec les noms de rues.
- ✓ Point boulangerie : après une année de loyers offerts décidée par le conseil l'an passé suite à l'installation du nouveau boulanger, reprise des loyers au 1er juillet 2022.
- ✓ Association CEPANOU : informations sur l'écrivain en résidence. Il sera rencontré prochainement.
- ✓ Trail octobre 2022 : Le conseil donne son autorisation pour le passage sur la commune.
- ✓ Point ménage : Le changement d'aspirateur a permis à Madame Fayard d'effectuer plus facilement son travail.
- ✓ Point lagune : Les services qui gèrent la lagune ont effectué une visite et salué le bon travail effectué par Mr Rotival sur le site.
- ✓ Virement Achat parcelle OMALY : un virement de 21315,94 € est arrivé sur le compte de la commune.
- ✓ Virement FCTVA : la mairie va percevoir prochainement 5110,07 pour l'année 2021.
- ✓ Maison de Frédéric Ducroux : un rendez-vous avec le responsable de la DRI sera sollicité pour avis.
- ✓ Un rendez-vous pour voir quel revêtement peut être posé sur le podium est pris pour le 24 juin à 15h

- ✓ Rénovation et protection de la statue de Sainte Bernadette située à l'intérieur de la Grotte : le Conseil donne son accord pour la remise en état et accepte de financer les produits.
- ✓ Boîtes à insectes : celles de l'école maternelle sont disponibles et sont à installer rapidement.
- ✓ Arrêt de la présence de OR Traiteur le dimanche matin. Le conseil regrette de ne pas avoir été informé. La question de la présence du fromager se pose s'il reste seul.
- ✓ Graffiti sur les abri-bus : Alain Bamet propose de demander à un grapheur de les peindre. Un devis sera demandé.

Prochain conseil le 24 août à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.